

Image not found or type unknown



Nouvelle location effacement de dettes

Par **Annge06**, le **05/03/2019** à **21:29**

Bonsoir mon mari et moi on a eu le droit a un effacement de dette accepter en novembre 2018 mon mari a trouver un cdi on voudrais demenager car il travail a 1h de la maison on a trouver un appartement et a deux on fait largement le loyer sauf que dans les papier de caution ou il demande de payer soit en cheque soit virement il y a marquer j atteste ne pas etre en procedure de surendetement ou interdit bancaire mon compte est en interdit bancaire mais pas celui de mon mari on peut nous refuser le logement ? Pk ? On a jamais eu de dette locative

Merci